

Ageorges, qu'il appelait son « cher disciple ». De toute cette activité, les 15.000 lettres reçues par le vicomte et conservées à Chantilly portent un curieux, un instructif témoignage.

Depuis sa mort, ou du moins depuis que sa bibliothèque est devenue accessible, sa figure n'a cessé de grandir. Car non seulement il a sauvé de la destruction et de la dispersion ces émouvants vestiges — quiconque veut travailler de première main sur le romantisme français doit passer par la rue du Connétable —, non seulement il a légué des trésors, mais il a montré le moyen de s'en servir. Ce gentilhomme qui, pour reprendre le vers de Vigny, a mis à son « cimier doré » une « plume de fer », fut un précurseur. Seul de son temps, ou à peu près, il a compris l'investigation du passé comme beaucoup d'entre nous la comprennent aujourd'hui. Les adeptes de l'histoire littéraire positive n'ont pas de meilleur mentor; nul ne met mieux en garde contre les tentations de la facilité que ce Prince du Document.

Jean Pommier et Roger Pierrot.

G. Poplimont, *La Belgique héraldique*, t. 10, Paris, 1867, p. 147-165 (notice sur la famille Spoelberch). — E. Gilbert, *Les Lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui*, Paris, 1906, p. 63-66. — M. Deauville, « Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul », dans *Mercure de France*, 16 décembre 1907, p. 646-664. — J. Ageorges, « Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul intime », dans *Revue générale*, septembre 1907, p. 297-302. — G. Barral, « Dernière entrevue avec le vicomte Charles de Spoelberch de Lovenjoul », dans *Le Florilège artistique et littéraire*, Anvers, mai 1910. — A. Ciselet, *Un Grand bibliophile. Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul*, Paris-Bruxelles, 1948, iv-234 p. — J.-A. Ducourneau, « Le vicomte de Lovenjoul », dans *Le Courrier balzacien*, n° 1, décembre 1948, p. 3-5; n° 2, janvier 1949, p. 3-8; n° 3, février 1949, p. 27-30. — M. Deauville, « Charles de Spoelberch de Lovenjoul (Souvenirs personnels) », dans *Revue générale*, n° 72, octobre 1951, p. 249-265. — A. Billy, « Le vicomte de Lovenjoul et sa collection », dans *Le Figaro littéraire*, 29 novembre 1952. — R. Massant, *L'Abbé Mugnier et le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul*, Bruxelles, 1954, 7 p. — J. Bonnerot, « La Bibliothèque Spoelberch de Lovenjoul et ses trésors romantiques », dans *Bulletin*

du Bibliophile, 1954, n° 2, p. 49-57. — C. Pichois, « Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul et ses collections », dans *Le Livre et l'Estante*, n° 6, avril 1950, p. 4-12. — C. Ryelandt, « Charles de Spoelberch de Lovenjoul, le vicomte », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. 57, 1957, p. 588-593. — R. Massant, « Le Vrai visage de Monsieur de Lovenjoul », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. 57, 1957, p. 593-598. — C. Ryelandt, « Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul et George Sand », dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. XXXVI, n° 2, 1958, p. 71-101. — « Hommage au vicomte de Spoelberch de Lovenjoul à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. Par André Maurois, Lucien Christophe, Francis Ambrière, Raymond Bousquet, Jean Pommier », dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. XXXVI, n° 4, 1958, p. 184-235 (portrait photographique). — M. Ageorges d'Escola, « Lettres inédites de Charles de Spoelberch et Joseph Ageorges », dans *Revue générale belge*, n° 9, septembre 1959, p. 55-73. — G. Vicair, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Spoelberch de Lovenjoul*, Paris, 1960, xx-270 p. (*Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, t. LIII).

STECHER (Jean-Auguste), historien de la littérature et critique littéraire, né à Gand le 11 octobre 1820, décédé à Liège le 3 septembre 1909.

Fils d'un père allemand, venu en Belgique à la suite du prince Bernard de Saxe-Weimar, après la bataille de Waterloo, et d'une mère flamande, tenanciers d'hôtellerie à Gand, il fit ses études dans sa ville natale. Après l'Athénée, où il fut l'élève de H. G. Moke, il suivit les cours à l'Université, entre autres ceux du philosophe François Huet. En 1841, il fut promu docteur en philosophie et lettres par le jury central. C'est alors que commença pour Stecher une brillante carrière dans l'enseignement supérieur.

La même année encore, le jeune docteur fut autorisé à remplir, mais sans rémunération, les fonctions de répétiteur d'histoire nationale et de littérature à l'École spéciale du Génie civil. En 1842, il fut nommé professeur intérimaire de latin et de grec à l'Athénée de Gand, et confirmé définitivement dans ses fonctions de ré-

pétiteur. En 1843, il devint suppléant du professeur Moke, puis répétiteur de latin à la Faculté de philosophie, et, en 1845, le ministre Van de Weyer le porta sur la liste des agrégés de l'Université. Après un séjour d'études à Paris aux frais du gouvernement, en vue de l'organisation, à Gand, d'un cours de langues orientales (projet qui ne fut pas réalisé), il reprit ses activités à l'Université. Dès ses débuts — assez modestes jusqu'ici — il se révéla un esprit curieux et avisé, attentif à toutes les manifestations de la pensée humaine. Sur les plans philologique et littéraire, son intérêt se partagea, à parts égales, entre les langues et littératures anciennes et modernes. Ses premières publications, dans des feuilles gantoises comme *De Broedermin* et *La Flandre libérale*, concernent aussi bien la politique et les questions d'actualité que l'histoire et la littérature; les conférences publiques du soir, qu'il donna de 1847 à 1850 au local de la Société littéraire gantoise, revêtirent très tôt déjà, le caractère d'un véritable cours de littérature comparée.

L'année 1850 marqua le tournant décisif dans la vie de Stecher : il fut alors attaché, toujours comme agrégé, à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, où l'enseignement normal des humanités venait d'être organisé. Il échangea bientôt les cours qui lui avaient été confiés à l'École normale (explication d'auteurs latins et grecs), contre les cours universitaires de latin et de grec et ceux d'Histoire littéraire de l'Antiquité, ne conservant à l'École normale que le grec. Promu à l'ordinariat en 1861, il fut chargé, en outre, du cours d'Histoire de la littérature française à la Faculté (cédé à A. Deschamps, en 1882), des cours de Style et Rédaction aux Écoles spéciales (jusqu'en 1885), et de Littérature générale et comparée (comprenant un cours de théorie littéraire, ainsi que des exercices de style et de critique) à l'École normale. De 1866 à 1867, il organisa des conférences d'analyses littéraires pour les étudiants

des diverses facultés et écoles spéciales; en plus, il fut autorisé par la Faculté à faire un cours pratique d'exercices de critique littéraire des auteurs français des *xvi^e* et *xvii^e* siècles. En 1869 enfin, il se vit conférer la chaire d'Histoire de la littérature flamande, nouvellement réinstaurée (et qu'il cédera, en 1879, à son ancien élève et concitoyen Paul Fredericq). Admis à l'éméritat en 1890, il continua une partie de son enseignement jusqu'en 1893.

Notons qu'en dépit de ces lourdes tâches universitaires, Stecher remplit d'autres fonctions dans l'enseignement. Il fut inspecteur des études et professeur de littérature française à la Section normale moyenne de l'État à Liège (Fragnée). Il fonda, en 1868, un cours de littérature comparée à l'École dite de Waha, et y professa gratuitement pendant dix ans. Il fut également délégué au Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, et membre de la Commission pour la réorganisation de l'enseignement moyen des jeunes filles. Jusqu'à sa mort — il s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-huit ans — il put garder toute sa vigueur d'esprit et poursuivre une activité intellectuelle débordante.

La carrière de Stecher fut particulièrement féconde, tant par son enseignement que par ses travaux scientifiques. Ce qui frappe, au premier abord déjà, c'est la diversité, l'universalité même de son intérêt et de ses connaissances, l'étendue de l'érudition, qu'il étala avec virtuosité et clarté, tout à la fois. Dans plus d'un domaine, il se révéla comme étant un esprit novateur, aux idées originales et modernes. Fêru de littérature, il ne négligea pourtant nullement les questions purement linguistiques, comme en témoignent ses études d'étymologie, de lexicologie et de dialectologie. Il introduisit chez nous les théories linguistiques de Humboldt et la grammaire comparée de Bopp, ce qui lui valut une lettre flatteuse d'Alexandre de Humboldt, frère de Guillaume (1862). Philologue clas-

sique au départ, il fut un des premiers en Belgique à s'intéresser aux littératures modernes, tant germaniques que romanes, et à les étudier scientifiquement. Tout en respectant le texte de l'œuvre littéraire, et en envisageant pleinement les problèmes d'ordre esthétique, stylistique et théorique, il préféra néanmoins s'occuper davantage du fond, qu'il aima situer dans son contexte social, politique et philosophique le plus large. Dans ses essais critiques et historiques, animés d'un esprit humaniste, libéral et tolérant, littérature, histoire politique et histoire des idées, linguistique, mythologie et folklore s'entrecroisent et se complètent harmonieusement. Il ne faut, dès lors, pas s'étonner que Stecher fut un des promoteurs en Belgique de la littérature comparée, à laquelle il consacra d'ailleurs, comme nous l'avons signalé, des cours publics à Gand et, plus tard, à Liège, sur l'histoire politique du théâtre de Molière et l'évolution de la prose française au XVII^e siècle. Cela ne l'empêcha cependant pas de suivre de près la production nationale et d'encourager notamment la jeune littérature flamande par ses critiques compétentes.

Convaincu que formation et science ne pouvaient être les privilèges de la seule université, Stecher s'est toujours efforcé de rapprocher celle-ci du grand public, et d'éveiller dans la masse la curiosité scientifique. Aussi fut-il un des premiers et des plus dévoués partisans de la vulgarisation scientifique, au service de l'émancipation populaire. En dehors de ses cours publics, il donna de nombreuses conférences à la Société d'Émulation de Liège, ainsi que dans les principales villes du pays. Il fut un des fondateurs (fin 1865) de la Société Franklin à Liège, à laquelle il consacra le meilleur de ses forces et le peu de temps qui lui restait. Par l'organisation de cours publics et de « séances populaires du dimanche », par la création d'une bibliothèque, par des concours littéraires pour le peuple, par un fonds de bienfaisance, par

des excursions, cette société tendait, en dehors de toute conviction politique ou religieuse, à rehausser le niveau, tant culturel que social, des classes ouvrières. C'est au sein de la Société Franklin que Stecher créa, dès 1869, un « cercle des conférences flamandes », destiné tout d'abord à instruire la population ouvrière flamande de Liège, mais certainement aussi à diffuser la connaissance du néerlandais en Wallonie.

En effet, en tant que parfait bilingue et Flamand, intégré entièrement dans son milieu wallon, Stecher se considéra comme le médiateur indiqué entre les deux populations et les deux cultures, composant la patrie belge. Le désir intense d'union patriotique entre Flamands et Wallons fut chez lui, comme le constate J. Feller, « un principe d'action », une vocation impérative. Le principe directeur de ses écrits, pour autant qu'ils traitent de thèmes nationaux, est de démontrer et de consolider l'unité fondamentale de la nation et de sa civilisation, déterminée par un passé commun. Ses esquisses de la littérature flamande par exemple (à laquelle il appliqua pourtant volontiers l'épithète « néerlandaise ») empruntent leur originalité à la conception nationale belge qui les anime. Il se fit un devoir de familiariser le public francophone avec le mouvement flamand (qu'il considérait comme une manifestation du libéralisme émancipateur), avec la langue et la littérature néerlandaises, par ses aperçus de la littérature flamande, ses traductions de H. Conscience (*La Guerre des Paysans*), ses exhortations à l'enseignement de la seconde langue nationale. Lors de la distribution des prix aux lauréats des Concours officiels du 25 septembre 1872, son discours sur l'utilité et les avantages de l'étude du néerlandais en Belgique fit grande impression. Il lui valut les félicitations du Roi et marqua le début de la réforme de l'enseignement de la langue maternelle dans les athénées flamands.

Durant ses années gantoises, Ste-

cher, sous le pseudonyme de Lieven Everwijn, donna quelques publications néerlandaises, entre autres une biographie de Jacques van Artevelde (Gand, 1846), et des études historiques vulgarisatrices sur les révolutions française (*De eerste Fransche Revolutie*, Gand, 1848) et brabançonne (dans *De Broedermin*, Gand, 1849), ainsi que sur la constitution belge (Gand, 1851). Par la suite, il écrivit presque exclusivement en français. Il n'édita que deux ouvrages de longue haleine : une édition, devenue classique, des *Œuvres de Jean Lemaire de Belges*, avec une notice biographique servant d'annexe (Louvain, 1882-1891, 4 vol.), et une *Histoire de la Littérature néerlandaise en Belgique* (Bruxelles, 1886). La plupart de ses très nombreuses publications parurent sous forme d'articles, de préfaces, de notices, de discours, de rapports, éparpillés dans des dizaines de journaux et de revues, mais parus, le plus souvent, également en tirés à part. Nous devons nous limiter à en indiquer les thèmes les plus marquants et à relever les principaux titres. Stecher traita des problèmes nationaux dans : *Le Mouvement flamand* (*La Flandre libérale*, 1847, p. 81-107, 190-217), *La Renaissance flamande au point de vue national et philosophique* (*Revue trimestrielle*, vol. IX, 1856, p. 5-68), et *Flamands et Wallons* (*Annuaire de la Société d'Émulation*, Liège, 1859). Ce dernier article est important pour la connaissance de ses conceptions : il y développe la thèse que la nationalité belge fut préparée et prédestinée par les relations entre les anciennes provinces de Flandre, du Brabant et de Liège, ainsi que par leur caractère bilingue. Des sujets purement historiques l'occupèrent dans : *De l'Esprit d'Association chez les Germains* (introduction au livre de F. Devigne, *Recherches historiques sur les Costumes civils et militaires des Gildes et des Corporations*, Gand, 1847), et dans sa préface pour la réimpression du *Discours contenant le vrai Entendement de la Pacification de Gand*

(Gand, 1876); des thèmes linguistiques étoffent ses articles concernant les théories de Guillaume de Humboldt (*Chronique contemporaine et rétrospective*, Gand, 1849; *Moniteur de l'Enseignement*, Tournai, 1851), son article *Kipkap. Études étymologiques* (*Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. III, 1859, 2^e partie, p. 51-61), et ses *Études sur les Proverbes (Spots)* (dans : J. Dejardin, *Dictionnaire des Spots ou Proverbes wallons*, Liège, 1861, 2^e éd., 1891; *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. IV, 1860, t. XXX, 1891).

La littérature belge, celle d'expression néerlandaise en particulier, lui a inspiré, entre autres, des notices sur Jacques Van Zevecote (*Messenger des Sciences historiques*, Gand, 1850, p. 222-238 et 490-506), le *Reinaert* (*Annuaire de la Société d'Émulation*, Liège, 1861), les trouvères belges (*Biographie nationale*, t. II, 1868) et Jan van Beers (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1890, Bruxelles, 1890, p. 355-426), ainsi qu'une contribution substantielle (*Histoire de la Littérature flamande, Littérature flamande contemporaine*) dans *Patria Belgica, Encyclopédie nationale* (publiée sous la direction de E. Van Bommel), t. III (Bruxelles, 1875, p. 497-554). Stecher traduisit *La Guerre des Paysans de Conscience* (Liège, 1853, 2 vol.), et préfaça une anthologie de traductions, *Nos Poètes flamands de 1830 à 1880* (Roulers, 1887). Ses études de littérature générale ou comparée sont remarquables, soit qu'elles concernent des recherches thématologiques (*Origine bouddhique du plus ancien des Contes dévots* dans la *Revue trimestrielle*, vol. XXVIII, 1860, p. 74-140; *Le grand Pied de Berthe*, dans l'*Annuaire de la Société d'Émulation*, 1866; *Édouard III dans nos deux Littératures*, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XLV, 1878, p. 681-716; *La Légende de Virgile en Belgique*, *ibidem*, 3^e série, t. XIX, 1890, p. 585-632), ou génologiques (*La Sottie française*

et la Sotternie flamande, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XLIII, 1877, p. 388-432; *Le Drame réaliste au Moyen Age*, dans *Revue de Belgique*, t. XXXIV, Bruxelles, 1880), ou encore d'influence et de relations (*Schiller et la Belgique*, dans *Annuaire de la Société d'Émulation*, 1860; *Vondel et la Belgique*, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XIV, 1887, p. 460-483). Stecher publia des notices sur plusieurs savants belges comme Jacob de Meyere (*La Flandre libérale*, 1847, p. 53-80), F. C. J. Grandgagnage (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1878, p. 163-239), Ch. J. Steur (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1882, p. 193-218), L. Hyman (*ibidem*, 1886, p. 257-382), J. A. U. Scheler (*ibidem*, 1893, p. 405-456), Alphonse Le Roy (*ibidem*, 1898, p. 45-152), etc.

En dehors de ses activités, en tant que membre de commissions et de jurys (notamment du concours quinquennal de littérature française, 1868; du concours triennal dramatique en langue française, 1870; du concours quinquennal de littérature flamande, 1874, et du concours quinquennal d'histoire, 1881), Stecher fut correspondant (1876), plus tard membre (1881) de l'Académie royale de Belgique. Il était honoré de plusieurs distinctions nationales et étrangères.

Jean-Auguste Stecher, malgré la modeste apparence de sa personne, et de beaucoup de ses écrits, fut un homme exceptionnel, tant par son idéalisme à toute épreuve et son énergie inlassable que par ses multiples talents et sa riche érudition. S'il nous paraît aujourd'hui si remarquable, c'est à cause de la modernité peu habituelle de ses idées et de son accent. C'est grâce à elle que son œuvre a pu conserver une fraîcheur et une actualité étonnantes. Il a particulièrement droit à notre estime, parce que, bien loin de s'isoler de la masse en aristocrate, cet intellectuel et savant nettement supérieur a voulu, au contraire, supprimer les barrières

séparant l'université et la science de l'homme du peuple.

Walter Gobbers.

A. Le Roy, « Jean Stecher », dans *Liber Memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, col. 948-964. — « Jean Stecher », dans *Notices biographiques et bibliographiques concernant les membres, les correspondants et les associés de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1909, p. 571-581 (liste des publications). — P. Fredericq, « Jean Stecher (1842) », dans *Université de Gand. Liber Memorialis. Notices biographiques*, t. 1^{er}, Gand, 1913, p. 127-130. — P. Fredericq, « Notice sur Jean Stecher Membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1914, p. 411-555 (portrait et liste des publications). — J. Feller, « Jean Stecher, le Patriote et le Philologue », dans *Annuaire de la Société de Littérature wallonne*, Liège, 1910, p. 69 s. — L. Parmentier, « Jean Stecher », dans *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, Gand, 1920. — R. Verdeyen, « Jean Stecher », dans *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. 1^{er}, Liège, 1936, p. 211-216 (liste des publications). — M. Rutten, « Neerlandica aan de Rijkuniversiteit te Luik, III. Auguste Jean Stecher », dans *Revue des Langues vivantes*, vol. XXX, 1964, p. 35-73.

STIJNS (Reimond, inscrit erronément sous la forme *Simon-Franciscus*), littérateur flamand, né à Mullem (Flandre occidentale) le 10 mai 1850, décédé à Bruxelles le 10 décembre 1905.

Après l'école primaire locale (son père dirige l'enseignement dans le village), Reimond Stijns fréquente l'École normale épiscopale à Saint-Nicolas et obtient le diplôme d'instituteur en 1869. Il exerce sa profession successivement à Bevere, Mullem, Molenbeek-Saint-Jean et Bruxelles. Il devient le beau-frère du folkloriste Isidoor Teirlinck qui, jusqu'en 1884, collabore avec lui à de nombreux ouvrages, leur dernier roman écrit en commun étant *Arm Vlaanderen* (Pauvre Flandre).

L'œuvre de Reimond Stijns présente un intérêt documentaire plus que littéraire, en ce sens qu'elle reflète strictement les réactions personnelles à des conditions de vie, à la pensée et